



Sommaire

Finances

- ▶ Houlgate en chiffres P 2

Urbanisme et travaux

- ▶ Aménagements réalisés en 2009 P 3
- ▶ Perspectives 2010 P 4

Actualités

- ▶ Les brèves houlgataises P 5
- ▶ Relais SFR : quelques explications et précisions P 5
- ▶ Révision du Plan d'Occupation des sols P 6
- ▶ La télévision hertzienne analogique laisse place au numérique P 6

Environnement

- ▶ Houlgate «en fleurs» P 8
- ▶ Ateliers «mains vertes» P 9
- ▶ Echos du foyer des personnes âgées P 9

Affaires sociales

- ▶ Le revenu de solidarité active mode d'emploi P 9
- ▶ Les bons alimentaires P 9
- ▶ Le repas des anciens P 9
- ▶ La cantine de l'école maternelle P 9
- ▶ Une centenaire à Houlgate P 9

Associations

- ▶ Coup de projecteur sur «Arts et Savoirs» P 10

Vie touristique

- ▶ Procédure de classement de la commune en station touristique classée P 10
- ▶ Bonne saison touristique 2009 P 10
- ▶ Retour en images sur les grands événements 2009 P 12

- ▶ État civil et bloc-notes P 11 et 12



Edito

L'année 2009 s'achève sur une excellente nouvelle : Réouverture du CREPS prévue début janvier 2010. La Région s'est positionnée comme chef de file pour cette réouverture avec l'ensemble des partenaires qui ont mené les négociations à ses côtés, et auxquelles la commune a toujours été associée y compris moi-même.

Vous trouverez dans ce numéro les explications concernant l'implantation d'un relais SFR qui a suscité quelques remous. Je ne pouvais y rester indifférent mais le respect de la législation limitait mon rôle à celui d'un intermédiaire entre les plaignants, l'opérateur SFR et l'Administration.

Outre les travaux et aménagements de la commune, exposés dans ce magazine, je tiens à faire mention du bassin tampon réalisé par la Communauté de Communes et des travaux d'aménagement et d'extension du casino, exécutés par notre délégataire Viking Casinos, conformément à ses engagements contractuels. Notons également que malgré cette période de travaux durant un semestre, le produit des jeux est resté stable alors que la tendance générale est plutôt en baisse dans les casinos.

Au plan culturel, je tiens à remercier la Compagnie « Le Grain de Sable » et l'action de ses membres. Bravo pour l'excellent programme. Une fois de plus ils ont été présents tout au long de la saison. La Bibliothèque pour Tous dirigée par une équipe de bénévoles doit être remerciée pour le support culturel qu'elle apporte à la ville. Le projet d'affectation culturelle du patronage Saint-Louis est toujours d'actualité, j'espère que des subventions pourront être obtenues malgré une conjoncture défavorable.

La saison touristique 2009 a été très satisfaisante car nous avons bénéficié de bonnes conditions météorologiques. Cela change complètement les comportements de tous. Les animations furent nombreuses et je remercie également toute l'équipe municipale, les associations et tous les acteurs qui se donnent sans compter. Je profite de ce magazine pour remercier tous ceux qui agissent pour le développement économique et la dynamique de la ville.

Merci à l'ensemble des commerçants, l'Office de Tourisme, le Casino, le Cinéma, les délégataires de la plage (l'établissement des Bains, le Pôle nautique, l'Oasis, le Manège).

Je n'oublierai pas l'ensemble des services de sécurité qui nous ont permis de passer une bonne saison (Pompiers, Police, Surveillants de plage, Vigiles). Continuons dans ce sens en étant tous partenaires.

Cette fin d'année est le moment pour l'ensemble du Conseil Municipal, le personnel de la Ville et moi-même d'adresser aux Houlgataises, aux Houlgatais, et aux résidents secondaires nos vœux les plus sincères de bonheur et de réussite pour 2010.

Malgré quelques incertitudes à l'horizon 2010 telles que la suppression de la taxe professionnelle (réforme de l'Etat dont les conséquences budgétaires pour les collectivités locales sont mal mesurées et au sujet de laquelle l'Union des Maires de France ne cesse de demander des éclaircissements), nous espérons que cette nouvelle année nous permette de réaliser les projets qui nous tiennent à cœur.

J'adresse également une pensée toute particulière à l'intention des personnes malades, isolées, et à nos anciens.



Le Maire,
Jean-Claude Pupin

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

HOULGATE EN CHIFFRES

L'année 2009 restera marquée dans la mémoire de tous. La conjoncture meurtrie par la crise, ne nous a malheureusement pas permis de réaliser tous nos projets. Nous avons volontairement ralenti et planifié leur réalisation dans un souci d'équilibre du budget afin de ne pas augmenter l'endettement de la commune. Le financement des investissements engagés fera l'objet d'un emprunt qui ne représentera que la moitié du montant figurant au budget prévisionnel 2009.

Ce magazine est l'occasion de présenter les résultats de l'exercice 2008, dont la section de fonctionnement fait apparaître une stagnation des recettes (+ 0,08 %) alors que les dépenses ont connu une progression sensible (+ 6,49 %).

Toutefois, l'**excédent cumulé à la clôture de 2008** reste fort, à hauteur de 1 286 811 €, largement au-dessus des niveaux antérieurs, tout en ayant limité le recours à l'emprunt (300 000 € reçus en 2008). Seul l'excédent de 2007 (1 470 K€) était exceptionnellement plus élevé en raison de la vente d'un terrain à la SNC Houlgate Loisirs (MGM) au prix de 580 000 €.

EVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGÉTAIRES :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	2007	2008	2008/2007	
Charges de personnel, dont CCAS, Camping et Eau	2 372 821 €	2 435 343 €	+ 2,63 %	Soit 51,5 % des dépenses contre 53 % en 2007
Subventions et participations	527 351 €	617 252 €	+ 17,04 %	Dont part due au SDEC pour travaux d'éclairage public
Charges financières	206 318 €	223 884 €	+ 8,51 %	
Autres charges réelles	1 334 210 €	1 452 408 €	+ 8,86 %	
TOTAL DES CHARGES RÉELLES	4 440 700 €	4 728 887 €	+ 6,49 %	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	2007	2008	2008/2007	
Ressources fiscales (CH73)	3 173 860 €	3 157 278 €	- 0,52 %	Soit 62,14 % des recettes
DGF et autres dotations (CH74)	1 070 937 €	1 090 762 €	+ 1,85 %	
Autres produits réels	831 473 €	832 423 €	+ 0,11 %	
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	5 076 270 €	5 080 463 €	+ 0,08 %	

QUELQUES COMMENTAIRES...

- Les charges de personnel intègrent la totalité des agents communaux y compris ceux du service des Eaux du CCAS et du Terrain de camping qui sont remboursés par les budgets annexes.
- La forte hausse des subventions et participations est le fait des travaux d'éclairage et d'enfouissement des réseaux réalisés par le Syndicat d'Electrification qui détient la compétence, le coût des travaux lui étant reversé avec un étalement sur 12 ans, sur les crédits de la section de fonctionnement.
- La faiblesse des recettes fiscales est essentiellement due à la forte baisse des droits de mutation, 247 925 € en 2008 contre 388 669 € en 2007, soit une perte de 140,7 K€. Les contributions directes ont progressé de 55,58 K€ (1 586 6 K€ en 2008, contre 1 531 K€ en 2007), ainsi que le produit des jeux : + 85.281 € (929 792 € en 2008, contre 8 44 511 € en 2007).

- L'endettement de la commune a faiblement progressé, porté de 4 978 289 € au 31/12/2007 à 4 982 896 € au 31/12/2008. Les annuités d'emprunt (intérêts et amortissement du capital) sont passées de 427 475 € en 2007, soit 8,42 % des recettes réelles de fonctionnement à 519 275 € en 2008, représentant 10,22 % des recettes réelles de fonctionnement, ce qui reste tout à fait modéré.
 - La capacité d'autofinancement brute de la commune a sensiblement baissé sous l'effet de la quasi stagnation des recettes au regard de l'augmentation des dépenses. Elle est passée de 635 K€ à 351,5 K€.
- Toutefois, compte tenu de l'importance de l'excédent reporté et de la prudence des mesures adoptées lors du vote du budget 2009, la situation financière de la Commune reste saine, d'autant qu'un élargissement d'assiette lié aux récentes opérations immobilières devrait apporter de nouvelles contributions à la commune (impôts et taxes de séjour).

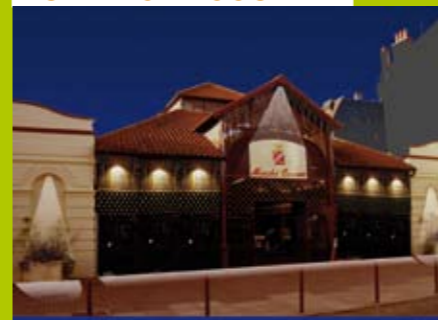
2009 : BILAN POSITIF

Le programme d'entretien de voirie voté pour 2009 est conforme aux objectifs que nous nous étions fixés en début d'année. La route de la Vallée ainsi que ses impasses, la rue Claire Juvet, la rue du stade, la rue des ormes (voirie et trottoirs) ont été entièrement refaites en 2009. L'impasse Boulot sera refaite pour la fin de l'année. La descente de plage rue Armengaud a été sécurisée par la création d'un dos d'âne rue Henri Dobert.

AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2009

En cette fin d'année 2009, les divers aménagements ont été terminés :

RÉNOVATION DU MARCHÉ COUVERT



Une première tranche de travaux de façade a été effectuée en juin 2009 comprenant le remplacement de la grille de façade de mi-hauteur, la pose d'un vitrage de protection et la mise en peinture de l'ensemble de la façade.

Une deuxième tranche de travaux comprenant l'éclairage extérieur de mise en valeur de la façade ainsi que les peintures et l'éclairage intérieur, sera achevée début 2010.

SQUARE DEBUSSY AVEC JEUX POUR ENFANTS



Cet aménagement a été effectué en deux phases :

- Juin 2009, les services techniques de la ville ont achevé la rénovation du square pour en

faire un lieu de loisirs et de détente. Mise en valeur paysagère (pelouse, allées et arbres). Réalisation d'un espace «pétanque» délimité.

- Début 2010 : la mise en place de parcours et de jeux discrets en bois naturel pour enfants de moins de 10 ans (barres d'exercices, saute mouton, slalom, saut de haies, double escalade,...). Remise en état des portillons d'entrée. Rénovation de l'éclairage public. Mise en place de 6 bancs.

BASSIN TAMPON DU PARKING DU TEMPLE

L'application des directives européennes et de la loi sur l'eau a contraint la CCED à effectuer sur le parking du temple un bassin tampon de 1400 m³. Cet ouvrage a été réalisé d'octobre 2008 à juin 2009.

Les réglages s'affinent et les résultats se font sentir. Malgré les grosses pluies récentes, il n'y a pas eu d'inondations en centre ville et les analyses d'eaux de baignade furent bonnes.

L'inauguration officielle s'est déroulée le 16 octobre 2009.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DU PATRIMOINE COMMUNAL

À la Mairie, en mars 2009, la salle du conseil et des mariages a été rénovée au niveau du sol avec la pose de parquet, du revêtement mural et de l'éclairage.

Les huisseries de façade qui étaient d'origine ont été remplacées à l'identique pour assurer l'étanchéité des locaux.

À l'école élémentaire, il a été procédé à la mise en place d'un carrelage antidérapant sous le préau et sur l'escalier d'accès. Les abords de l'école ont également été sécurisés par la pose de mobilier urbain.

CONSTRUCTION DE L'ESCALIER D'ACCÈS À LA TABLE D'ORIENTATION



Les services techniques de la ville ont mis en place un nouvel escalier d'accès à la table d'orientation. Ce site qui permet d'avoir un panorama sur la baie de Seine est à nouveau ouvert au public depuis fin juin 2009.

Un élagage des arbres hauts est prévu cet hiver (période propice) pour dégager la vue sur la baie de Seine

Le parking sera aménagé avec bancs, corbeilles de fleurs et une nouvelle signalétique pour mars 2010.

ESPACE DU CLOS GUILLAUME

Un terrain de basket a été mis en place ainsi qu'un parcours de santé. Le terrain de football a été remis en état.

LOGEMENTS RUE HENRI FOUCHARD

La société Pact Arim a établi un diagnostic du bâtiment et doit nous faire parvenir un projet chiffré en vue d'entreprendre la rénovation de ce bâtiment.

PERSPECTIVES 2010...

Bien que les orientations du budget prévisionnel 2010 soient en cours d'élaboration, nous projetons d'engager les points suivants :

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA GARE

La place de la gare sera entièrement rénovée ainsi que la rue Blanc. Tous les réseaux seront remis en état, il sera créé un arrêt minute devant la gare, les containers seront supprimés, les emplacements de stationnement seront préservés et l'ensemble de la place sera paysager. Les travaux seront terminés pour le premier trimestre 2010.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE D'AXBRIDGE



► **Pour la partie haute :** la chaussée sera refaite à neuf ainsi que les trottoirs en enrobé rouge, comme la rue Baumier.

► **Pour la partie basse :** entre la résidence Normandie et les jardins du Casino, la rénovation se fera en harmonie avec les autres descentes de plage, c'est-à-dire en enrobé noir pour moitié avec un effet de vague en briques sur le côté du Casino.

Le mobilier urbain sera remplacé, l'éclairage sera le même que dans la rue des bains.

Un accès avec borne automatique sera mis en place dans le haut de la descente piétonne donnant accès à la résidence Normandie.

Nous avons pour objectif de terminer ces travaux pour fin avril 2010.

MISE EN PLACE DE TOILETTES PUBLIQUES ET DOUCHES DE PLAGE

Deux douches seront installées sur le sable : une à proximité du poste de secours du temple, l'autre à proximité du poste de secours du casino.

Un sanitaire provisoire sera mis en place à l'est de la rue des bains chauds, l'autre à l'ouest de la descente de l'avenue des Alliés sur la digue.

ECLAIRAGE DES 100 MARCHES

Un éclairage bas sera placé dans les escaliers en début d'année.

PLACE DE LA MAIRIE

Les boules de la place de la Mairie seront remplacées en début d'année par des potelets et des barrières afin d'harmoniser cette place avec la rue du Général Leclerc.

LES BRÈVES HOULGATAISES

NOUVELLE DÉNOMINATION DE VOIRIE



Le conseil municipal a décidé il y a quelques mois d'attribuer le nom de « rue Charles Sevestre », à la section de voie située dans le prolongement sud de la rue Jules Cappeliez, entre l'intersection de la place Franck Nohain et l'avenue Foucher de Careil. C'est chose faite depuis le samedi 24 octobre dernier.

Rappelons que Charles Sevestre était un Houlgatais né le 22 janvier 1922, fusillé à la maison d'arrêt de Caen le 6 juin 1944, suite à son arrestation par la Gestapo le 2 juin 1944. Il fut également médaillé de la Résistance Française à titre posthume par un Décret du 17 décembre 1968.



COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE HOULGATE EN AOÛT 1944

Souvenir émouvant en ce dimanche 23 août avec la venue des vétérans de la Brigade Piron.

OUVERTURE PROCHAINE DE LA RÉSIDENCE DE TOURISME MGM

L'ouverture de la résidence de tourisme MGM et de son SPA est annoncée par Pierre et Vacances pour mars 2010. Ceci étant du à des difficultés de construction.

ELECTIONS RÉGIONALES 2010

Les élections régionales 2010 se tiendront les 14 et 21 mars 2010. Deux bureaux de vote seront ouverts dans la salle des fêtes de la mairie et non plus à la cantine scolaire.

AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN PATRONAGE SAINT LOUIS

Nous avons sollicité l'ODIA, organisme de conseil afin qu'il effectue un pré diagnostic sur la rénovation de la salle du patronage, et être ainsi en mesure de faire des choix adaptés aux locaux et à leur destination.

Cet organisme professionnel, au service des professionnels du spectacle intervient dans le développement de leurs activités et la circulation des productions artistiques réalisées par les compagnies des deux régions Normandes.

Les missions de l'ODIA sont de trois ordres : Soutien à la diffusion artistique, information des professionnels, conseil à l'aménagement (scénographie et aménagement de salles de spectacle) et à la rénovation.

Cet organisme est subventionné par la région de Haute-Normandie, la région de Basse-Normandie, la DRAC de Haute-Normandie, la DRAC de Basse-Normandie, les départements du Calvados, de la Manche, de la Seine-Maritime, de l'Orne et de l'Eure.

RELAIS SFR : EXPLICATIONS ET PRÉCISIONS

Le nouveau relais SFR situé avenue de l'Europe a suscité des interrogations et des craintes légitimes de la part des riverains. De nombreuses autres personnes, à en juger le nombre des pétitions reçues en mairie, se sont également manifestées.

Or, dans le cadre de la législation, le maire ne dispose pas de compétences lui permettant de s'opposer à l'installation d'un tel équipement, au risque de se voir sanctionné pour excès de pouvoir.

En effet, le code de l'urbanisme dans son article R 421-2, dispose que :

« sont dispensées de toute formalité ..., en raison de leur nature ou de leur faible importance, sauf lorsqu'ils sont implantés dans un secteur sauvegardé dont le périmètre a été délimité ou dans un site classé :

* les constructions nouvelles dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure à douze mètres et qui n'ont pas pour effet de créer une surface de plancher ou qui ont pour effet de créer une surface hors œuvre brut inférieure ou égale à deux mètres carrés. »
L'ancien article R421-1 dispensait déjà les pylônes, poteaux, candélabres ... d'une hauteur inférieure ou égale à 12 mètres.

Au regard du droit civil, l'équipement étant implanté sur un terrain ne lui appartenant pas, la commune n'a aucun moyen d'opposer un veto.

Les doléances ont rapidement été transmises à SFR, ainsi qu'à la Direction Départementale Sanitaire et Sociale qui a précisé qu'aucun texte ne faisait obstacle, pour motif de sanitaire, à l'installation de ces antennes relais.

Dès le mois d'août, la direction de SFR a accepté de suspendre ses travaux d'installation qui n'étaient d'ailleurs toujours pas repris à fin novembre.

Le 23 septembre 2009, le dossier a été soumis à la commission de concertation en Préfecture, où il a été fait un rappel de la législation en vigueur, suivi d'un échange de points de vue. Outre l'Administration, l'assemblée était notamment composée de l'Agence Nationale des

Fréquences, des représentants de l'Union des maires, du GRAPE (1), de l'UFC « Que Choisir », des opérateurs dont SFR et des élus communaux dont Mr PUPIN pour Houlgate.

Suite à cette réunion, pour apporter les explications nécessaires, une rencontre a été organisée en mairie le 8 octobre 2009 en présence d'une délégation de riverains, du GRAPE (1), d'un représentant de SFR, ainsi que de SPIE, entreprise chargée des travaux par SFR. Les opposants au projet ne semblent toujours pas convaincus et ont émis le vœu qu'un emplacement différent soit choisi.

Enfin, le 27 octobre 2009, le laboratoire de mesures de l'APAVE (St-Ouen), accrédité par le COFRAC, a procédé à des mesures d'où il s'avère que parmi les valeurs relevées : « le champ total le plus important, ...est 16,7 fois inférieur au seuil le plus contraignant », ...

SFR, s'est également engagé à prendre en charge une nouvelle campagne de mesures lorsque son relais aura été mis en service.

(1) GRAPE : Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Basse-Normandie

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS) DANS LES FORMES D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par une délibération du 19 août 2008, le conseil a décidé de lancer une procédure de révision générale du Plan d'Occupation des Sols (POS) qui prendra les formes d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) et en a fixé les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de la concertation associant les habitants, les associations locales (en particulier l'ADPH) et les personnes concernées pendant toute la durée de l'élaboration du projet.

CETTE DÉLIBÉRATION PRÉSENTAIT COMME SUIVANT LES MOTIFS DE LA RÉVISION :

- ▶ Améliorer la maîtrise d'un développement urbain harmonieux, en limitant en particulier la densité et la hauteur des constructions en centre-ville.
- ▶ Préserver la protection des paysages et répondre aux nécessités d'aménagement de la commune.
- ▶ Adapter les règles du POS de façon à favoriser les constructions répondant aux normes de Haute Performance Energétique (HPE) et les nouveaux types d'habitat (ex : maisons bioclimatiques).
- ▶ adapter le règlement d'urbanisme aux nouvelles dispositions de la législation et la

prise en compte du Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Pays d'Auge (SCOT Nord Pays d'Auge).

MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Les modalités de la concertation prévues par les articles L. 123-6 et L. 300-2 du code de l'urbanisme ont été fixées de la façon suivante :

- ▶ Ouverture d'un registre pour recueillir les observations du public, disponible en mairie depuis le 21 août 2009.
- ▶ Insertion d'une annonce sur le site internet de la ville.
- ▶ Tenue d'une réunion publique de présentation, organisée au cours de la procédure,

annoncée par voie de presse dans un journal diffusé dans le département et sur le site internet de la ville.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION

Le cabinet d'architecture (TECAM) a présenté son diagnostic et engagé les premières études relatives au Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) avec la commission municipale. Ce PADD devra faire l'objet d'un débat en séance de conseil, au début de l'année 2010.

Jusqu'à ce jour les réunions se font en groupe de travail, elles seront élargies ultérieurement aux personnes publiques associées, conformément aux dispositions légales.

LE 30 NOVEMBRE, LE CREPS EST DEVENU CSNPA



Mme Rama YADE, Secrétaire d'Etat aux sports a visité le CREPS de Houlgate le lundi 30 novembre

Elle y a signé un protocole d'accord entre l'Etat et la Région sur la reprise du CREPS.

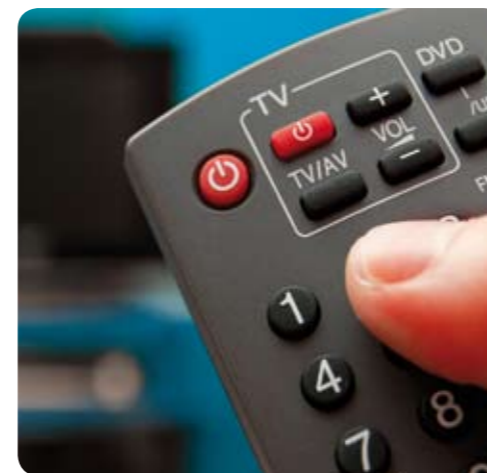
Les 23 hectares de ce centre sportif s'appelle désormais CSNPA (Centre Sportif Normandie en Pays d'Auge)

Rappelons que la ville de Houlgate était appelée à en être signataire avec les autres partenaires de la Région.

FERMETURE DÉFINITIVE DE LA GENDARMERIE

La fermeture définitive de la Gendarmerie prendra effet au 31 décembre 2009. Le devenir des logements et bureaux administratifs qui sont la propriété de la ville est à l'étude.

LA TÉLÉVISION HERTZIENNE ANALOGIQUE LAISSE PLACE AU NUMÉRIQUE



Le passage à la télévision numérique se fait progressivement en France, région par région de 2009 à 2011. Pour le reste de l'Europe, ce passage est déjà en cours et devra se terminer en 2012.

Les émetteurs de télévision analogique seront coupés le 9 mars 2010 pour la Basse-Normandie et en particulier pour le Calvados.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Des dépliants explicatifs sont disponibles en Mairie.

Un dossier complet est consultable sur le site www.ville-houlgate.fr dans la rubrique vie communale/Centre Communal d'Action Sociale.

Le 9 mars 2010, certains émetteurs numériques TNT de Caen Mont-Pinçon verront leur puissance augmenter.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION D'AIDES

Pour connaître les modalités d'attribution des aides financières à l'équipement d'adaptateur, à l'antenne ou à la parabole, vous pouvez consulter le site www.tousaunumerique.fr ou contacter le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h).

Néanmoins, la commune de Houlgate étant couverte jusqu'à ce jour par un réémetteur local et ce dernier devant être coupé (sans passage au numérique), le GIP télé Numérique (groupement d'intérêt public) devrait attribuer une aide à la parabole de 250 euros pour les Houlgatais ne pouvant recevoir la TNT et ceci sans condition de ressources.

Cette aide correspond à un équipement de base pour recevoir la TNT via satellite et ceci sans abonnement (offre TNTSAT ou FRANSAT)

La probabilité que cette aide ne soit accordée que pour les résidences principales est forte.

Les dossiers de demande d'aide sont à retirer en Mairie. Un point information sera installé à Houlgate devant le marché couvert le 23 février 2010.

ÊTES-VOUS OU NON CONCERNÉ PAR LE PASSAGE AU TOUT NUMÉRIQUE ?



CONCERNÉS

- ▶ Les foyers recevant la télévision analogique par l'émetteur de Caen sont concernés dès le 9 mars 2010.
- ▶ Les foyers abonnés à Canal+ par voie hertzienne analogique (décodeur « system » avec clé blanche) sont concernés dès le 9 mars 2009 qu'ils soient sur l'émetteur du Havre ou de Caen.
- ▶ Les foyers recevant déjà la TNT devront effectuer une nouvelle recherche des chaînes sur leur adaptateur TNT ou sur leur écran plat si ce dernier est équipé de la fonction TNT. Cette nouvelle recherche est à effectuer le 9 mars au soir.

PAS CONCERNÉS

- ▶ Les foyers recevant la télévision analogique par l'émetteur du Havre ne sont pas concernés. Néanmoins ils le seront en février 2011, date à laquelle la Haute Normandie sera également coupée.
- ▶ Les foyers recevant la télévision par satellite (CANAL SATELLITE, TNTSAT, FRANSAT) et par INTERNET ne sont pas concernés par cette opération car ils sont déjà en numérique.
- ▶ Les foyers recevant la télévision analogique par satellite (uniquement les 6 chaînes hertziennes) depuis le satellite Télécom 2b ne sont pas concernés le 9 mars 2010 car cette diffusion ne sera arrêtée qu'en 2011.

HOULGATE «EN FLEURS»

PARTICIPATION À LA SAINT FIACRE 2009

Chaque année en octobre, la société d'horticulture de la côte fleurie, présidée par Mr Claude WEINREICH organise la Saint Fiacre, fête des jardiniers.

TROUVILLE-sur-MER en a assuré l'organisation et a accueilli une douzaine de communes de la côte fleurie. Chacune d'entre elles a fait preuve d'imagination et de savoir-faire pour la fabrication des civières fleuries.

Nos jardiniers ont choisi de représenter la ville d'Houlgate en réalisant un papillon en dahlias de différents coloris.

Les municipalités participantes, accompagnées de bénévoles ont défilé dans les rues de TROUVILLE devant une foule nombreuse, en ce week-end d'automne.

Le rendez-vous est pris l'année prochaine à Deauville : La Saint Fiacre fêtera son 150^e anniversaire.



REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES.

C'est à la salle de la gare que s'est tenue le 16 octobre dernier la remise des prix de ce concours. Rappelons qu'aucune inscription n'est obligatoire puisque le jury, composé de professionnels et de quelques membres du conseil municipal, sillonnent la ville pour noter ce qui est visible de la rue.

Une quarantaine de personnes a été récompensée dans les catégories immeubles et copropriétés, commerces et chambres d'hôtes, maisons et jardins, et rocailles.

Les efforts fournis par les particuliers et la commune ont permis l'année dernière d'obtenir une 2^{ème} fleur au concours départemental.



CONCOURS DE FLEURISSEMENT DES OFFICES DE TOURISME.



Crédit photo : Journal pays d'Auge

Lors de la remise des prix du concours départemental des villes et villages fleuris, le jury a attribué le 2^{ème} prix, dans la catégorie «office de tourisme» à HOULGATE, pour son décor floral.

Pour la quatrième année consécutive, Laurence Racine, Directrice de l'Office du Tourisme, se voit remettre un prix.

Une belle récompense pour l'équipe des espaces verts, qui depuis 4 ans n'a pas quitté le podium.



ATELIERS « MAINS VERTES »

Pour la seconde année consécutive, l'atelier jardinage vous donne rendez-vous aux serres municipales tous les deuxième samedis de chaque mois. Alexis BOSQUAIN vous y attendra de 10h à 12h.

Les dates et thèmes à retenir sont les suivants :

- ▶ 9 Janvier, taille des rosiers
- ▶ 13 Février, taille de la vigne
- ▶ 13 Mars, les semis
- ▶ 10 Avril, bouturage des plantes d'appartement 15 Mars, plantations annuelles et remise des plants attribués à titre de prix du concours des maisons fleuries
- ▶ 12 juin, plantation d'un massif.

Tous les thèmes abordés vous donneront l'occasion d'approfondir vos connaissances et d'échanger quelques petits conseils en toute convivialité. Venez nombreux !

LE REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE MODE D'EMPLOI

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) est entré en vigueur le 1^{er} juin 2009. Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de Parent Isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Il est également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités (si votre salaire est limité, le RSA peut, sous certaines conditions de ressources et selon votre situation familiale, améliorer votre quotidien). Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

Le RSA aide à lutter contre l'exclusion, un interlocuteur unique suit l'ensemble de votre dossier, vous accompagne dans votre recherche d'emploi et vous informe sur les aides qui peuvent faciliter votre reprise d'activité. Il aide aussi à simplifier les minima sociaux. En effet, au lieu de recevoir plusieurs aides séparées, une seule et même aide intégrera plusieurs prestations sociales et demeurera stable si votre situation ne change pas.

LES BONS ALIMENTAIRES

Le CCAS vous informe que l'inscription des personnes, déjà bénéficiaires ou non, des bons alimentaires se fera en Mairie de Houlgate, auprès du service d'aide sociale et ce, à partir du 26 octobre 2009, tous les jours aux heures de réception du CCAS entre 09h00 et 12h00.

Les personnes intéressées devront se présenter munies de leur avis d'imposition 2008, de leur déclaration d'impôts 2009 ainsi que toutes les pièces justificatives des revenus des trois derniers mois.

Les ressources ne devront pas dépasser :

- ▶ Personnes retraitées : **Personne seule : 877 €, couple : 1 520 €**
- ▶ Bénéficiaires du RSA ou des ASSEDIC : **Personne seule : 454,63 €, couple : 681,95 €**
- ▶ Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé : **666,96 €**

LE REPAS DES ANCIENS

Samedi 4 avril 2009, 190 personnes ayant répondu à l'invitation de la Municipalité ont participé au traditionnel banquet des Anciens.

Le Maire, son épouse et les membres du Conseil Municipal ont accueilli les convives dans la Salle des Fêtes joliment fleurie et décorée. Les doyens de l'assemblée, Mme Suzanne DELAUNAY (99 ans) et Mr Marcel BLOTTIERE (95 ans) ont été félicités et honorés comme il se doit en recevant fleurs et cadeau en signe d'amitié. Après un succulent repas, les invités sont allés sur la piste pour s'adonner au plaisir de la danse. L'animation musicale assurée par Régis SUEZ a été très appréciée de tous.

LA CANTINE DE L'ÉCOLE MATERNELLE



Depuis la rentrée de Septembre, les enfants de l'école maternelle, prennent les repas dans une salle spécialement aménagée dans la cantine scolaire, boulevard Saint Philbert. Le personnel municipal les accompagne et les encadre à l'aller et au retour. Désormais, tous les enfants sont regroupés pour le déjeuner dans un seul et même lieu par souci d'hygiène et de sécurité.

UNE CENTENAIRE À HOULGATE



En septembre dernier, M^{me} Raymonde MOISSON, née à Houlgate le 13 septembre 1909 fêtait ses cent ans entourée de sa famille et de quelques proches. M^{me} MOISSON est Houlgataise depuis un siècle, n'a jamais quitté sa ville natale. Durant soixante années elle a exercé le métier de couturière dans notre cité balnéaire. Aujourd'hui encore, elle tricote et coud sans lunettes !!! Lorsqu'on lui demande quel est son secret de longévité, elle répond « bien manger, toujours s'occuper et profiter de la vie !!! ». Mr Jean-Claude PUPIN, Maire, son épouse et M^{me} Chantal RASSELET représentant le CCAS se sont rendus au domicile de la centenaire et doyenne Houlgataise afin de la féliciter, lui rendre hommage et lui offrir fleurs et « gourmandises ».

COUP DE PROJECTEUR SUR «ARTS ET SAVOIRS»

Créée en 1986, il y a 23 ans, l'association « Arts et Savoirs » est une association Intercommunale. A sa tête depuis plusieurs années, Monique LACUEIL en assure la présidence entourée d'un bureau très sérieux. L'objet de l'association consiste à promouvoir les Arts et les Savoirs de toute culture, sans limitation d'âge et de provenance dans un esprit de partage et de fête.



Ainsi, en 2009, 97 membres étaient adhérents de l'association.

Tout au long de l'année, des activités hebdomadaires très diverses sont proposées. Les membres de l'association se retrouvent pour passer, selon l'atelier choisi, une partie de la matinée, un après-midi, une soirée ensemble. Toutes ces activités sont encadrées soit par un professionnel soit par une personne dont les compétences sont reconnues.

LES ACTIVITÉS

1 fois par semaine :

- ▶ Le Yoga : des séances de Yoga-Relaxation.
- ▶ Le Tarot : de nombreux joueurs se retrouvent dans une ambiance très décontractée.
- ▶ Le Dessin pour enfants : découverte et liberté d'expression sont les orientations de ces séances.
- ▶ Aquagym : à la piscine de Cabourg.

1 fois par mois

- ▶ Arts et Savoirs du Terroir : Séances à thème, en présence parfois de cavistes, des connaisseurs ou des simples amateurs se retrouvent dans le but de découvrir, de comprendre et surtout d'apprécier le monde du terroir.

- ▶ Des cours de cuisine sont en cours d'installation.

Ponctuellement

- ▶ Promenades dans le bocage Normand, Pique-nique etc...

COTISATION

La cotisation annuelle s'élève pour l'année 2010 à 19 €. Pour certaines activités, une cotisation ponctuelle très raisonnable vient s'ajouter.

Cette association est dynamique ; tenue rigoureusement par un bureau compétent, elle est toujours à la recherche de nouvelles idées d'animations afin de proposer à ses membres et à tous ceux qui le souhaitent des activités intéressantes.

Un conseil, n'hésitez plus : rejoignez l'association Arts et Savoirs !!!!

CONTACT

Monique Lacueil
18 Clos Larigauderie 14510 HOULGATE
Tél. 02 31 24 71 95

BONNE SAISON TOURISTIQUE 2009 !

Dans un contexte économique incertain, la haute saison touristique 2009 s'est révélée être une bonne surprise en terme de fréquentation.

Cette bonne fréquentation a été soutenue par la clientèle française qui est restée dans l'hexagone et par de bonnes conditions météorologiques.

Néanmoins, elle a été malheureusement affectée par une consommation moyenne en baisse.

Quelques chiffres au niveau de la fréquentation de notre Office de tourisme.

▶ **+20% sur la période d'avril à juin** (avril et mai restant plus forts que juin pénalisé par les examens scolaires)

▶ **+4% sur la période de juillet et d'août**

▶ **+17% en septembre**

La clientèle du nord de l'Europe (Danemark et Suède) est en nette hausse en 2009.

Les courts séjours (2 à 3 jours) sont en progression avec une nette confirmation de la tendance d'un choix de séjour à la dernière minute (allant d'un appel le matin pour une réservation de séjour pour le soir même).

Pour conclure :

Juillet a très bien démarré avec un très beau temps la première semaine suivie de semaines plus maussades.

Août a mal démarré, néanmoins, les 3 dernières semaines ont enregistré de bons chiffres.

EN PRÉPARATION POUR 2010

Afin de vous permettre de réserver les rendez-vous 2010, certaines dates sont déjà arrêtées.

ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LA VILLE DE HOULGATE

Samedi 26 décembre : Concert à l'église Saint Aubin 18h avec le quatuor de Casanove (Smetana et Debussy). Entrée libre

Samedi 9 janvier : Concert à l'église Saint Aubin 17h avec Violet Calix Bridge Gospels (Chorale de 40 choristes). Entrée libre

Vendredis 9, 16, 23 et 30 juillet et le vendredi 13 août : Kiosqueries Estivales

Samedi 17 juillet et samedi 14 août : Feux d'artifice musicaux

Vendredi 6 août : Concert de plage

Du 19 au 21 août : FestiJazz

SPECTACLES PROPOSÉS PAR LE CASINO

Pour 2010, le casino nous propose des « One man show » qui auront très certainement des retombées médiatiques pour notre ville

Vendredi 26 février :

Yves Lecoq des guignols de l'info

Mercredi 12 mai : Patrick Timsit

Vendredi 9 juillet : Roland Magdane

Vendredi 10 septembre :

Jonathan Lambert, chroniqueur chez Laurent Ruquier

Vendredi 29 octobre :

Tex des zamours sur France 2

ANIMATIONS PROPOSÉES PAR DES ASSOCIATIONS AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE D'HOULGATE

5 et 6 mars : Carnaval des écoles de Houlgate

Du 23 au 25 avril : Houlgate Plein vent

Samedi 17 juillet Rallye policier de la Bibliothèque pour Tous

Du 20 au 26 octobre : Festival du film européen

MARIAGES, ...

SOUHAITONS LA BIENVENUE À :

24 mars : TREVISAN - PUCEL Virgile
10 avril : GIRARD Zoé
28 avril : COSNARD Maëlys
5 mai : VASNIER Anna
6 mai : BINET - ALI Enzia
22 mai : FAYE Florent
24 mai : FOLLIOU Juliette
1^{er} juin : GOSELIN Sacha
15 juillet : LE BEHAN - RONDEAU Louen
2 août : CHAUSSON Maël
2 août : GRANGE Léo
4 août : WIART - LE BIGOT Chloé
11 août : COURTESSI Romy
9 septembre : PIEDAGNEL Axel
18 septembre : GOSELIN Augustin
7 octobre : RANCIER - LE BEHAN Lilou
26 octobre : COUSSAUTIEN - FROGNIER Noym

SE SONT UNIS :

25 avril : LE COQ Julien et BELLANGER Sonia
9 mai : HALIMI Sébastien et DRAL Elisa
16 mai : THOMASSIN Guillaume et BLAIN Tiphaine
22 mai : DELCAMP Laurent et LESAGE Caroline
23 mai : SILLIERE Stéphane et BRIONNE Angélique
30 mai : LOREL Mickaël et ODANT Sophie
13 juin : REDOUANI Jean-Louis et DESHAYES Sylvie
13 juin : BELLARD Jean-Marc et ROUGIER Mélanie
27 juin : DÉJARDIN Arnaud et CHAUDEMANCHE Anne-Carole
4 juillet : GUILLABERT Julien et HURPE Alice
25 juillet : BARTHOLO Gabriel et SAHUQUILLO-MERINO Marion
8 août : MORCAMP Yoan et CARLIER Perrine
22 août : BOSQUAIN Hervé et ORIA Caroline
29 août : MANGOLD Nicolas et MAZEROLLE Léa
29 août : DENEUX Frédéric et MASSA Anna
5 septembre : DEBRAY Lauric et FOLTZER Frédérique
12 septembre : RACINE Christian et CAUCHOIS Florence
12 septembre : MARCHAND Nicolas et FRANCIS Jessica
19 septembre : NEVEU Laurent et ARVIS Anne-Marie
26 septembre : MORIZE Xavier et MASSELIN Aurélie
14 novembre : BUSNEL Thomas et LEGRAND Jennifer
28 novembre : GINDRE Laurent et ACQUADRO Chantal
30 novembre : DANSAC Michel et CHAUVIN Maryse

NOUS ONT QUITTÉS :

31 mars : LOUVRIER Jocelyne veuve MARCHETTI
4 avril : BRUNEAUT Jacques
12 avril : BELLAMY Serge
15 avril : LAVALLEE Jean-Pierre
29 avril : FERNANDES da SILVA Claude
21 mai : FERAY Paul
21 mai : ROMBERT Michèle divorcée PAYSANT
23 juin : TIRARD Jean-Luc
2 juillet : PARSY Ginette veuve ARNOULT
2 juillet : PLANQUETTE André
12 juillet : DEGOVE Laure
20 juillet : LOISNARD Jean-Louis
22 juillet : BARATIN Georges
14 août : COLASSE Marie-Louise veuve DELIVET
16 septembre : MILLIET Jackie
2 octobre : BLONDEAU Denise veuve KUSOSKY
3 novembre : JOUBIN Yves

NOCES D'OR :

26 septembre : COLLARDEAU Claude et Raymond



VIE TOURISTIQUE

PROCÉDURE DE CLASSEMENT DE LA COMMUNE EN STATION TOURISTIQUE CLASSÉE

La dénomination de station de tourisme classée est hautement importante pour notre ville. En effet c'est de ce classement que dépend la dotation de l'état.

Le régime juridique des communes touristiques et des stations classées a été modifié par la Loi du 14 avril 2006, le décret du 2 septembre 2008 et l'arrêté interministériel du 2 septembre 2008. Désormais :

▶ **Nous devons d'abord obtenir la dénomination «commune touristique».**

Seule la dénomination de « commune touristique » est consignée. Elle s'obtient par une demande déposée auprès du Préfet. Cette dénomination est pré requise pour obtenir

le classement en station classée tourisme. Cette demande a été effectuée en date du 13 mars et a reçu un avis favorable de la part du Préfet le 3 avril 2009.

▶ **Puis, nous devons demander la dénomination de «station de tourisme classée».**

Seule la dénomination de « station de tourisme classée » est consignée. Elle s'obtient par une demande déposée auprès du ministère du tourisme.

Un dossier complet sous forme de CDROM contenant 104 documents, photos et plans a été validé par la préfecture en juillet 2009 et transmis au ministre du tourisme.

Nous venons d'être avertis de notre classement par décret du 25 novembre 2009 et parution au journal Officiel le 27 novembre 2009.

Houlgate est une des premières communes à être classée suivant cette nouvelle procédure sur la côte Normande.

RETOUR EN IMAGES SUR LES GRANDS ÉVÈNEMENTS 2009

« HOULGATE « PLEIN VENT » S'EST DÉPLACÉ AU MOIS DE JUIN EN 2009

Cet évènement emblématique de début de saison a mis en scène de nombreuses disciplines telles que le kite-surf, le cerf-volant, le parapente, et le char à voile.



Les enfants ont ouvert le bal de ce festival avec des ateliers de construction et de découverte sur le vent et l'écologie.

FEUX D'ARTIFICE À THÈME



Le Feu d'artifice d'août a tout particulièrement été apprécié.

Remercions Europe 1 qui nous a permis de faire revivre en musique toute l'époque de «SLC Salut les copains»

« FESTIJAZZ »



L'édition 2009, s'est déroulée sous le soleil qui a permis d'animer la ville avec ses points «Concerts» et ses fanfares itinérantes. Les

Concerts du soir ont accueilli entre autres Pink Turtle, de renommée internationale pour le plaisir de tous.

« FESTIVAL DE RUES »



Pour cette première édition du samedi 25 juillet, ce Festival a fait le plein de bonne humeur pour petits et grands avec sa cavalcade de rues, ses spectacles de théâtre et ses jeux à l'ancienne.

FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN



Un très bon cru 2009 qui a accueilli l'actrice Anne Consigny lors de la présentation du Film Rapt, de Lucas Belvaux.

BLOC-NOTES

COLLECTE DES DÉCHETS

Pour la période de décembre 2009 à juin 2010, les collectes sont planifiées comme suit :

- ▶ **Ordures ménagères** : le lundi et vendredi
- ▶ **Tri Sélectif** : le Mercredi
- ▶ **Encombrants** : le Jeudi 17 décembre, 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 17 juin
- ▶ **Déchets verts** : le mercredi : 17, 24, 31 mars - 7, 14, 21, 28 avril - 4, 12, 19 mai - 9, 16, 23, 30 juin

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouvert au public du lundi au vendredi de **8H45 à 12H15** et de **13H45 à 16H15**

Mairie de Houlgate
BP 28 - 10 boulevard des Belges -
14510 HOULGATE

Accueil :
Tél : 02 31 28 14 00
Fax : 02 31 24 43 95
mairie-houlgate@wanadoo.fr

Services Techniques :
Tél : 02 31 28 13 50
Fax : 02 31 28 01 40
mairie-houlgate.st@wanadoo.fr

Service des Eaux :
Tél : 02 31 24 82 63
Fax : 02 31 24 43 95
mairie-houlgate.eau.s@wanadoo.fr

Magazine municipal d'informations de la Mairie de Houlgate (Calvados). DECEMBRE 2009

• **Directeur de publication** : Jean-Claude Pupin • **Rédaction** : Jean-Claude Pupin, Patrick Turcotte, Patrick Barba, Chantal Rasselet, Nadine Henault, Alain Bertaud, Thérèse Jarry, Maryse Vernochet • **Crédits photos** : Fonds Mairie de Houlgate
• **Création et conception** : Agence Cap Skirring à Caen
• **Impression** sur papier recyclé sans chlore SIB : Lecaux Ocep
• **Dépôt légal** : 4^{ème} trimestre 2009



www.ville-houlgate.fr

